

2020/07/37

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 29 juillet 2020 - Délibération n° 2020/07/37

Objet : AFFECTATION RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES ».

L'an deux mille vingt, le 29 juillet, à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent sur la convocation en date du 23 juillet 2020, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

COTICHE Thierry – VELLEINE-DEMARY Corinne – DUBOUIS Sandrine – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – RIGAUD Régis – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – FLOIRAT Myriam – MAGOUTIER Gérard – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – VELLARD Jean-Marc – MEYER Christian – LEROUX Adeline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – RABETEAU Raymond – BORD Jean-Jacques – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – LEHERICY Joseph – CANFORA Carmine – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – TROUSSET Patrick – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – COMBEAU Isabelle.

Etaient excusés :

DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – FINI Alain – LAGRAVE Annick – BENABDELMALEK Clément – DESSEAUVE Nadine – LEGROS Jean-Bernard – FOUCHET Céline – PAROT Jean-Pierre – PATAUD Annick – RICARD Jean-Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Pouvoirs : (Il de l'article 3 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020)

1. M. DESLOGES Georges donne pouvoir à Mme DUBOUIS Sandrine.
2. M. BOUDEAU donne pouvoir à Mme VELLEINE-DEMARY Corinne.
3. M. FINI Alain donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
4. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
5. M. BENABDELMALEK Clément donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine.
6. Mme DESSEAUVE Nadine donne pouvoir à Mme SUCHAUD Michelle.
7. M. LEGROS Jean-Bernard donne pouvoir à M. DUGAY Jean-Pierre.
8. M. RICARD Jean-Michel donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.
9. Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à M. GAUDY Sylvain.

Suppléances :

Mme LEROUX Adeline remplace Mme FOUCHET Céline.
M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.
Mme COMBEAU Isabelle remplace Mme CAILLAUD Monique.

Secrétaire de séance : Mme POITOU-LE BIHAN Delphine
Absence temporaire de M. Franck SIMON-CHAUTEMPS

En exercice	Présents	Votants			
64	50	59			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
59	-	-	-	-	-

M. Le Président rappelle que le Conseil Communautaire, lors de séance du 2 par anticipation les résultats de 2019 du budget annexe ordures ménagères.

Après avoir examiné et adopté le compte administratif 2019, il apparaît que les résultats se déterminent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)	
Section de fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2019	1 747 607.25	1 748 539.42	+ 932.17
	Résultat antérieur reporté (ligne 002 du BP 2019)			+ 539 934.49
	Ecart constaté au compte de gestion			-0.54
	Résultat à affecter			+ 540 866.12
Section d'investissement	Résultat propre à l'exercice 2019	282 056.03	204 905.06	- 77 150.97
	Résultat antérieur reporté (ligne 001 du BP 2019)			+ 36 141.00
	Ecritures non budgétaires constatées au compte de gestion			- 28 916.85
	Solde global d'exécution			- 69 926.82
	Restes à réaliser au 31 décembre 2019			307.20
	Résultats cumulés 2019 (y compris RAR)			- 69 619.62
Reprise 2019	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)			69 619.62
	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068)			
	Report en recettes de fonctionnement			471 246.50
	Report en dépenses d'investissement			69 619.62

Résultat global de la section de fonctionnement 2019	+ 540 866.12
Solde d'exécution de la section d'investissement 2019	- 69 926.82
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2019	307.20
Besoin de financement de la section d'investissement	69 619.62
Couverture du besoin de financement 2019 (compte 1068)	69 619.62
Solde du résultat en fonctionnement	+ 471 246.50

Au vu des résultats précités, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

→ Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur 2020).

69 619,62 €

2/ Affectation complémentaire « en réserves » (crédit du compte 1068 sur 2020).

NEANT

3/ reprise en section de fonctionnement sur le BP et la DM 1 2020 sur la ligne 002 recettes d'un excédent de fonctionnement reporté de 471 246,50 €.

Envoyé en préfecture le 11/08/2020

Reçu en préfecture le 11/08/2020

Affiché le

SLOW

ID : 023-200067189-20200729-20200737-DE

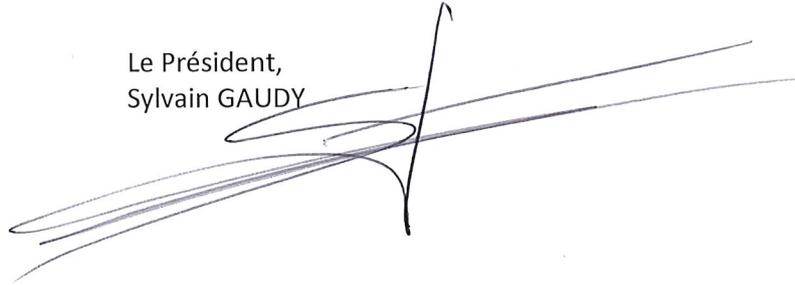
→ Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'investissement C

1/ reprise en section d'investissement au BP et à la DM 1 2020 sur la ligne 001 dépenses solde d'exécution négatif reporté de 69 926,82 €.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping horizontal strokes and a vertical stroke that crosses them, forming a stylized signature.